

Annonces du ministère	Commentaires et revendications de la CGT Educ'action
<p>Formation</p> <p>« Les équipes bénéficieront de formations pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs futurs projets dès l'année 2015-2016 ».</p>	<p>Aucune annonce sur les moyens donnés pour les formations ni sur les modalités.</p> <p>Les derniers exemples en date de réforme (STI2D par exemple) ainsi que la mise en place de Magistère laissent peu de place à l'optimisme.</p>
<p>« Donner aux collégiens de nouvelles compétences adaptées au monde actuel »</p> <p>« Apprendre le travail en équipe et l'expression orale »</p> <p>« Développer les compétences numériques »</p>	<p>La CGT Educ'action promeut un collège qui est un lieu de l'apprentissage du collectif et de la coopération. Elle est favorable aux pédagogies basées sur la coopération et l'échange entre les individus.</p> <p>Mais, pour cela, la question des effectifs joue un rôle déterminant.</p> <p>En effet, de telles pratiques sont absolument impossibles à mettre en œuvre dès lors que des effectifs élevés décentrent une large part de l'activité éducative sur la gestion disciplinaire d'un groupe trop large et imposent le recours à des méthodes pédagogiques beaucoup plus standardisées et frontales, opposées à une co-construction des savoirs.</p> <p>Il faudrait éviter de faire du numérique une pensée magique censée pallier à toutes les difficultés pédagogiques.</p>
<p>« Faire du collège un lieu d'épanouissement et de construction de la citoyenneté, une communauté où l'expérience individuelle et l'activité collective sont privilégiés »</p> <p>« Systématiser des moments forts dans l'établissement »</p> <p>« Des actions relatives à la formation du futur citoyen et à la promotion des valeurs de la République et de la laïcité sont inscrites systématiquement dans les projets d'établissement. Ces actions sont particulièrement valorisées et explicitées auprès des parents d'élèves. Les projets d'établissement détaillent par ailleurs les modalités de la participation active des élèves aux commémorations patriotiques et aux journées ou semaines spécifiques (la Semaine de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, la Semaine de l'engagement). Tous les collèges célèbrent une Journée de la laïcité le 9 décembre. »</p> <p>« L'organisation d'un temps annuel de rencontre et d'échange avec l'ensemble de la communauté éducative (cérémonie de remise de diplômes, valorisation des réussites des élèves, spectacle de fin d'année, etc.) est systématisée. »</p>	<p>Ok pour la formation du citoyen, mais la CGT Educ'action s'oppose aux commémorations patriotiques et à toutes les dérives sécuritaires. L'Ecole ne doit pas être le lieu d'un dressage des élèves dans le culte d'une soit disant « union nationale ».</p>

« Renforcer la démocratie collégienne »

« Les conseils de délégués pour la vie collégienne sont des lieux d'apprentissage de l'exercice de la démocratie. Ils seront développés dans chaque collège. »

« Indissociable de la transmission d'une culture de la presse et de la liberté d'expression, l'éducation aux médias et à l'information est un enseignement intégré de manière transversale dans les différentes matières. Un média –radio, journal, blog ou plateforme collaborative en ligne– est développé dans chaque collège.

« Mieux associer les parents »

« La communication avec les familles »

« Un outil numérique de communication entre l'élève, les parents d'élève, l'enseignant et l'établissement, d'utilisation facile par tous, est indispensable au suivi des élèves, de leurs apprentissages et de leurs progrès. »

« Un livret scolaire unique numérique va être mis en place. Il permettra d'appréhender toutes les formes d'évaluation et d'assurer un suivi des acquis scolaires sans rupture, du premier au second degré. Le suivi de l'absentéisme La prévention et la remédiation du décrochage et les sanctions des incivilités associeront plus étroitement les parents (cf. la circulaire du 24/12/14 relative à la prévention de l'absentéisme, la stratégie de lutte contre le décrochage scolaire présentée le 21/11/14 et le plan de mobilisation de l'école pour les valeurs de la République du 22/1/15.) »

« La mallette des parents »

« Elle permet aux équipes éducatives d'accompagner et de soutenir les parents, en leur rendant plus compréhensibles le sens et les enjeux de la scolarité de leur enfant et le fonctionnement de l'institution. Au collège elle sera étendue à l'ensemble des classes de 6e et de 3e. »

« «Dispositif "Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants" »

« Trois axes d'apprentissage sont développés pour les parents étrangers, primo-arrivants ou non : l'acquisition du français, la connaissance du fonctionnement et des attentes de l'école vis-à-vis des élèves et des parents, la connaissance des valeurs de la République et de leur mise en œuvre dans la société française. Le dispositif donne aux parents les moyens de mieux assurer le suivi scolaire de leurs enfants et de développer une relation de coopération avec les enseignants »

La CGT Educ'action est favorable au développement des droits d'organisation, d'expression, des collégiens en autonomie par rapport aux personnels de l'Education. Elle est favorable aux expériences d'autogestion par les jeunes à l'intérieur des établissements scolaires.

La CGT Educ'action revendique un grand service public d'éducation dans lequel les usagers ont une place. Dans ce cadre, nous estimons que le rapport Parents-Ecole est essentiel.

Les usagers, les citoyen-nes doivent pouvoir participer à la vie des établissements et exercer un droit de contrôle sur la mise en œuvre de leurs droits à l'éducation.

Dans ce cadre, il est essentiel qu'un dialogue parents-Ecole se mette en place au service des élèves, au travers d'échanges et de rencontres avec les familles.

L'Ecole doit rester le lieu d'apprentissage du « vivre ensemble » et de l'égalité de toutes et tous. Ainsi, les parents doivent aussi être associés aux dispositifs mis en place pour lutter contre toutes les formes de discriminations.

La qualité des échanges avec les parents au sein de l'Ecole dépend du temps accordé (et possible) aux uns et aux autres. **Pour les parents, ce droit reste à gagner face à l'employeur.**

Nous demandons la création et le développement des lieux d'accueil ouverts aux parents dans tous les collèges afin que des échanges parents-professeurs puissent exister librement en respectant la confidentialité.

Ce nouveau livret scolaire unique ne doit pas se traduire par le retour déguisé du LCP.

« Améliorer le climat scolaire »

« Agir sur le climat scolaire permet de diminuer de façon très importante les phénomènes de violences, améliore la réussite dans les apprentissages de tous les élèves, contrecarre les inégalités scolaires. »

« Le travail important pour l'amélioration du climat scolaire entrepris par la délégation ministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire, sera poursuivi autour de trois axes : mesurer, accompagner, former et étayer. »

« Mesurer le climat scolaire »

« Les enquêtes locales de climat scolaire à la demande des collèges seront généralisées pour développer des actions locales ciblées, au plus près des personnels et des élèves et restaurer, si besoin, le sentiment d'appartenance et de sécurité. »

« Accompagner »

« Les collègues qui en ont besoin bénéficient du soutien, de l'accompagnement et de l'expertise des proviseurs vie scolaire, des inspecteurs établissements et vie scolaire, et, lorsque nécessaire, des équipes mobiles de sécurité. »

« Former et étayer »

« Un guide national "Agir sur le climat scolaire au collège" et un site Web national collaboratif www.reseau-canope.fr/climatscolaire invitent les équipes des établissements, les élèves, les parents à s'engager comme acteurs du climat scolaire. Le dispositif national de formation de grande ampleur depuis deux ans, décliné dans les projets académiques et dans les plans académiques de formation qui a permis de toucher plus de 45 000 personnes, sera poursuivi. »

Diminuer les effectifs par classe, permettre aux élèves de réussir, augmenter le nombre d'adultes dans les établissements, sont des conditions nécessaires à une amélioration du « climat scolaire ».

La CGT revendique :

- des créations de postes d'infirmiers et infirmières, de médecins scolaires et d'assistants et assistantes sociaux en nombre suffisant afin de couvrir la totalité du temps de présence des élèves dans chaque établissement.
- 1 CPE au minimum par établissement
- 1 CPE pour 250 élèves, 1 pour 200 en zone difficile
- 10 classes maximum à suivre par CPE
- La création de postes en nombre suffisant soit : 1 surveillant à temps plein pour 75 élèves, 1 pour 50 en zone difficile tout en tenant compte de la taille et de la configuration des établissements.
- un poste de personnel de laboratoire pour 50 h d'enseignement scientifique,

Enfin le climat scolaire ne doit pas se réduire au seul prisme de la violence scolaire.

La CGT Educ'action est opposée aux équipes mobiles de sécurité.

« Mettre fin à la ghettoïisation des collèges »

« Une allocation progressive des moyens d'enseignement pour plus d'égalité.

L'allocation des moyens d'enseignement en fonction des difficultés sociales des collèges adoptée par le ministère en décembre 2014 permet d'attribuer les moyens selon un principe fort de solidarité : donner plus à ceux qui ont moins. »

« La prise en compte du travail en éducation prioritaire pour accéder aux plus hauts échelons de rémunération

Dans le cadre des travaux conduits en 2014 sur les missions des personnels enseignants du premier et second degré, un grade à accès fonctionnel pour les enseignants a été décidé. Ce grade sera ouvert principalement aux enseignants ayant exercé au sein des établissements les plus difficiles de l'éducation prioritaire à partir de la rentrée 2016. »

À venir

« La création de secteurs communs à plusieurs collèges pour favoriser la mixité sociale

Sur la base d'un diagnostic partagé, réalisé en 2015- 2016, de nouveaux secteurs de recrutement des collèges seront définis, avec les conseils départementaux, pour regrouper plusieurs établissements et favoriser ainsi une meilleure mixité sociale dans la procédure d'affectation. »

Il s'agit avant tout d'un redéploiement des moyens dans un budget constant. C'est donné un peu (trop peu) à certains établissements au détriment d'autres qui n'ont pas grand-chose. La CGT Educ'action revendique un budget à la hauteur des besoins.

La CGT Educ'action est contre un système de rémunération au « mérite » et pour une Fonction publique basée de carrière plutôt que d'emploi. Elle est donc opposée aux GRAF.

Cela ne résoudra en rien le problème de contournement de la carte scolaire et de la concurrence avec l'enseignement privé. La CGT Educ'action revendique un grand service public d'Education et la nationalisation de l'enseignement privé.